



Par télécopieur

Le 7 mars 2007

Madame Diane Réhaume
Secrétaire générale du CRTC
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet : L'avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-1 portant les numéros de demandes 2006-0508-2 et 2006-0509-0

Madame,

C'est avec plaisir que la Ville de Rivière-du-Loup vient aujourd'hui appuyer la demande de reconnaissance de service d'intérêt public déposée auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes par Avis de recherche et All Points Bulletin.

La Ville de Rivière-du-Loup, qui est dotée d'un corps de police municipal, croit qu'il est essentiel que les services policiers puissent compter sur une large diffusion d'informations pouvant les soutenir dans la résolution de multiples enquêtes. C'est pourquoi nous sommes convaincus de la pertinence du réseautage dans un environnement où les technologies de l'information prennent de plus en plus d'importance.

Nous osons croire que cette demande, qui doit être entendue le 26 mars prochain, obtiendra toute l'attention qu'elle mérite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le maire suppléant de Rivière-du-Loup,

Hervé Bouchard

/dm